

**COMMUNE  
DE LOBBES**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 26 novembre 2019 à 19h30** à la salle des mariages (Place Communale).

L'ordre du jour est le suivant :

Pt1, Egouttage de la ruelle des Clercs – Souscription de parts bénéficiaires dans le capital de l'Intercommunale IGRETEC – Communication.

Pt2, Octroi d'une allocation de fin d'année aux membres du personnel communal non enseignant et aux membres du Collège Communal – Décision – Vote.

Pt3, Remplacement des sources lumineuses – Approbation de la convention cadre et du mode de financement - Vote.

Pt4, INTERSUD : Assemblée générale ordinaire du 09 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour – Vote.

Pt5, IPALLE : Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour – Vote.

Pt6, BRUTELE : Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour – Vote.

Pt7, Motion relative au soutien de la réalisation du projet de liaison du chaînon manquant de la RN54 (Erquelinnes-Lobbès) – Vote.

Pt8, Questions orales.

Pt9, Enseignement : Plan de pilotage de l'école communale de Mont-Sars – Adaptations - Approbation – Vote.

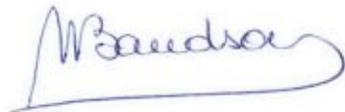
Pt10, Personnel enseignant :

- a) Mise en disponibilité pour cause de maladie – Vote.
- b) Congé exceptionnel pour cas de force majeure - Ratification – Vote.
- c) Réaffectation d'une institutrice maternelle à titre définitif – Ratification – Vote.
- d) Réaffectation d'une institutrice maternelle à titre temporaire – Ratification – Vote.
- e) Disponibilité pour convenance personnelle - Ratification – Vote.
- f) Désignations à titre temporaire - Ratifications - Votes.

Pt11, Approbation des procès-verbaux des séances des 22 octobre et 12 novembre 2019.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale ff,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

